

Compte Rendu sur La Caravane du Livre 2010

par Rabéa Filali

La Caravane du Livre cette année s'est rendue à **Tighmert** près de Guelmim du 21 au 25 avril 2010. Quelques personnes n'ont pas pu faire le voyage à cause du nuage islandais, qui a paralysé le transport aérien. Mais dans l'ensemble, les différentes activités ont eu lieu sans problème. Les participants étaient logés dans différents endroits, mais tout le monde se retrouvait pour les repas de midi et du soir chez Hassan, le gérant de la maison d'hôte « Oued Noun ».

Les ateliers ont donc débuté le 22 / 04 au **Collège Al Imam Malik**, après l'accueil chaleureux des responsables, qui voulaient nous offrir un deuxième déjeuner. Les différents ateliers se sont déroulés en langue Arabe, car les élèves avaient une faible compréhension de la langue Française. Il y avait simultanément l'atelier qui devait traiter de « l'acte de mariage » par Halima Oulami ; celui de poésie ; celui de dessin et collage ; et celui de l'écriture d'un journal.

La jeune professeure du collège a fait participer les élèves autour d'un poème où la nature s'exprime pour montrer son mécontentement des humains ; autrement dit, le thème était bien l'environnement. Concernant l'article de journal, les élèves devaient choisir un thème social de leur choix. Le professeur était là pour les guider.

Quant au dessin et collage où collaboraient deux italiennes, ainsi qu'un professeur du collège, l'idée était d'exploiter les lettres de l'alphabet, aussi bien en Arabe qu'en Français pour soit dessiner ce que la lettre peut évoquer ; ex : « B » : bateau ; soit laisser courir son imagination en suivant le graphisme de la lettre. Cela a donné des résultats très intéressants et a donné pas mal d'idées aux élèves.

L'atelier de Halima Oulami a essayé de sensibiliser les jeunes gens à l'importance de la réflexion avant la signature de l'acte de mariage afin d'anticiper et d'éviter les problèmes. Il y avait plus de garçons que de filles dans cet atelier et la majorité ont voulu assister à cet atelier ; autrement dit, ils n'étaient pas obligés par l'administration. L'animatrice s'est présentée et leur a demandé de faire de même. L'âge des élèves : entre 17 et 13 ans.

Avant d'entamer le débat, l'animatrice a lu une histoire se rapportant à la location d'une maison par un couple, où la signature d'un contrat avec clauses a été rejetée par le propriétaire, qui voulait éviter de payer les impôts. Les élèves devaient donner leur point de vue : signer ou pas et pourquoi. Pour la majorité, il fallait signer pour se prémunir contre tout abus d'un côté ou de l'autre.

Après cette histoire qui devait leur faire prendre du recul, l'animatrice est passée à la discussion sur l'acte de mariage ; voir si on doit ou pas signer l'acte, car dans certaines régions on se limite à la « Fatiha ». Les avis étaient partagés, mais la majorité était pour le contrat. Puis, faut-il ou non inscrire les conditions de la future mariée sur l'acte ? La majorité était pour les conditions, si celles-ci sont raisonnables.

Quelles sont ces conditions ? Pas d'infidélité ; pas de violence, pas d'insultes, pas d'alcool, pas de tabac ; possibilité de poursuivre ses études, possibilité de travailler.

Ces conditions sont-elles raisonnables ? Pour la majorité, oui. Cependant, les garçons pensent beaucoup plus à ce que la femme peut ou ne peut pas faire ; alors que pour eux-mêmes, il n'y a pas de contraintes.

On est ensuite passé au jeu des rôles : la future mariée et le futur marié, ainsi que les parents des deux qui devaient se mettre d'accord sur les conditions ; la jeune fille doit pouvoir continuer ses études ont précisé « les parents ».

L'animatrice a ensuite demandé aux conservateurs de défendre le point de vue adverse et vice versa ; le reste des élèves devaient dire qui des deux groupes était le plus convaincant. Ce fut le groupe qui a présenté les arguments contre l'inscription des conditions sur l'acte de mariage qui était le plus convaincant, sans être d'accord avec la thèse défendue, ont-ils tenu à préciser. L'animatrice a fini par donner la définition de l'acte de mariage, avec les articles les plus importants 4, 40, 47, 48, 49 du nouveau Code de la Famille. En fin de compte, les élèves ont beaucoup appris sur le contrat de mariage ainsi que les droits d'un chacun. Ils ne savaient pas qu'on pouvait inscrire les conditions sur l'acte de mariage.

L'après-midi de la même journée, il y eut l'atelier sur la « biodiversité » par Henriane de Chaponay, ainsi que celui sur l'environnement par Christine Serfati.

Henriane a commencé par questionner les élèves sur ce qu'ils savent des problèmes de l'environnement. Ils étaient au courant des différentes pollutions, de l'eau, de l'air, de la terre (les pesticides, les déchets nucléaires), le trou d'ozone. Elle a ensuite expliqué comment trier les ordures ménagères ; séparer ce qui est organique des objets et surtout ne pas utiliser ou jeter le plastique. Au Brésil, il y a toute une population qui vit du tri des déchets. Nous devons faire attention à notre environnement si nous ne voulons pas laisser une terre dévastée aux générations futures !

Le 23 /04/2010 Nous sommes allés au **Lycée Tighmert**. Là encore, l'accueil fut chaleureux ; on a préparé un petit déjeuner copieux. Les salles ont été préparées à l'avance et sur le tableau de la salle où devait se dérouler l'atelier sur « l'acte de mariage » il y avait le verset « Iqrae ». L'âge des élèves variait entre 19 et 15 ans. Les gens se basent sur la coutume plutôt que sur le nouveau Code de la Famille, ont-ils commencé par dire. L'animatrice a donc estimé ici qu'il fallait parler tout de suite du Code de la Famille.

Les mêmes ateliers qu'il y a eu au collège ont eu lieu ici aussi ; c'est-à-dire ceux de poésie, de dessin et collage. L'atelier sur l'environnement et la biodiversité.

L'organisation était meilleure qu'au collège. De même que les étudiants étaient plus disciplinés et plus sérieux. Puis, il y eut la cérémonie de distribution des prix et des certificats d'honneur.

Le groupe est ensuite allé visiter la source de Oued Noun. Particularité de la région : les gens sont en général propriétaires et possèdent leur terre, de même qu'ils ont leur part d'eau. Celle-ci est distribuée selon un système de rotation ; 34 tours. Chacun perçoit sa part pendant une heure et demie, à un moment de la journée ou de la nuit. Auparavant, ils ont dû s'acquitter de 3 Millions de dirhams pour la vie.

Le groupe s'est rendu ensuite au musée de Tighmert, lequel abrite la mémoire de la région.

Il y a 3 siècles, Tighmert était un carrefour de caravaniers. C'est aussi la porte du désert et c'est pourquoi on l'appelle le « paradis ». Tighmert compte 4000 habitants et ce qui la distingue des autres oasis, c'est que les maisons se trouvent dans la palmeraie.

La région est fertile ; on arrive à tout cultiver ici, même les bananes. Mais les gens ne veulent pas vraiment travailler et les jeunes ne rêvent que de partir pour l'étranger.

L'exposition se compose de tout ce qui sert au voyage à dos de chameau, ainsi que les ustensiles qu'on devait emporter pour le thé ; les fusils et la poudre pour la chasse et bien d'autres articles.

La journée s'est terminée par un récital de poésie où s'est distingué un jeune élève sahraoui.

Le 24 / 04 / 2010 s'est distingué par la présentation d'une pièce de théâtre par les élèves d'une école privé de Guelmim autour de l'environnement. Il s'agissait de sensibiliser chaque personne et la rendre responsable de ce qui se passe. Puis, Pr. Lekbir Ouhajjou de l'Université Ibn Zohr d'Agadir a donné une conférence sur « l'environnement et le développement durable ».

Il a mis l'accent sur le fait qu'il y a une relation entre le progrès et la dégradation de l'environnement, après avoir rappelé que la notion de développement durable est apparue en 1972 lors d'un congrès autour de l'environnement. Il faut en effet concilier les deux, et le développement et l'environnement; exploiter raisonnablement tous les éléments, l'eau, la terre, les forêts, etc. On doit développer la solidarité entre les villes et les campagnes, entre le Nord et le Sud et ne pas perdre de vue les générations futures : « **ils ont semé, nous avons mangé ; nous semons pour qu'ils mangent** ».

Pour l'instant, il y a le trou d'ozone, le réchauffement climatique, les pluies acides ; tout cela a opéré des changements au niveau de la biodiversité. Les neiges éternelles du Kilimandjaro ne le sont plus ! Réduction de pluviométrie, désertification, salinité des sols, inondations, pollution à tous niveaux. Les animaux vivent du plastique !

Ceci est la conséquence de la frénésie de consommation ; voir les OGM, les poulets sans plumes, les citrons verts ! Sans oublier tous les appareils dont nous nous servons.

Que faut-il faire ? Il faut signer un contrat social pour la préservation de l'environnement, avoir une stratégie de partenariat. Il doit y avoir une coordination entre tous les acteurs ; **penser globalement et agir localement**. Le problème au Maroc, c'est que il y a un effort de la part de l'état, mais les régions, les communes, les douars, les tribus, la jemaâ, le secteur privé sont absents !

L'après-midi était réservée à la fête qui devait couronner les 3 jours d'activité. Au programme, il y avait une chorale, une pièce de théâtre où plusieurs idées furent mises en relief, telles le mariage ou les études, avec dépendance économique et absence de liberté pour l'une et ouverture d'esprit, voyages et liberté pour l'autre. Ou encore les insultes des professeurs qui peuvent avoir des conséquences graves et mener à l'alcoolisme des jeunes, par exemple.

Cette Caravane comme les précédentes a donc permis à des jeunes complètement isolés d'écouter des personnes d'horizons divers, qui sont venus aiguïser leur curiosité et les inciter à chercher le savoir par eux-mêmes dans les livres.